

TROISIÈME TRIMESTRE 2017

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2017

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2017

- Hausse de 30 % du résultat net ajusté⁽¹⁾ d'un exercice à l'autre, et augmentation de 21 % du résultat net comme présenté
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté⁽¹⁾ de 13,0 % et de 11,8 % comme présenté
- Ratio d'efficacité ajusté de 65,6 %, une amélioration de 450 points de base d'un exercice à l'autre, et ratio d'efficacité comme présenté de 67,9 %
- Pertes sur prêts de 6,4 millions \$, y compris des ajustements favorables de 5,0 millions \$ au cours du trimestre
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,9 %
- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 21 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de CIT Canada⁽²⁾
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 17 % d'un exercice à l'autre
- Acquisition de NCF⁽³⁾ et émission connexe d'actions ordinaires après la fin du trimestre, permettant d'accroître de 8 points de base le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		
	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016	VARIATION	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016	VARIATION
Comme présenté						
Résultat net	54,8 \$	45,1 \$	21 %	147,8 \$	133,5 \$	11 %
Résultat dilué par action	1,48 \$	1,34 \$	10 %	3,97 \$	4,13 \$	[4] %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,8 %	11,2 %		10,8 %	11,7 %	
Ratio d'efficacité	67,9 %	70,1 %		69,3 %	70,3 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	7,9 %	7,9 %				
Base ajustée⁽¹⁾						
Résultat net ajusté	59,9 \$	46,1 \$	30 %	164,3 \$	136,5 \$	20 %
Résultat dilué par action ajusté	1,63 \$	1,37 \$	19 %	4,46 \$	4,23 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	13,0 %	11,4 %		12,1 %	12,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté	65,6 %	70,1 %		66,7 %	70,3 %	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

(2) Activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT Group Inc.

(3) Northpoint Commercial Finance. Se reporter à la page 8.

La Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») a déclaré un résultat net de 54,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,48 \$, pour le troisième trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 45,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 11,8 % pour le troisième trimestre 2017, par rapport à 11,2 % pour le troisième trimestre 2016. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 59,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,63 \$, pour le troisième trimestre 2017, en hausse respectivement de 30 % et 19 % par rapport à un résultat net ajusté de 46,1 millions \$, et un résultat dilué par action de 1,37 \$, pour la période correspondante de 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 13,0 % pour le troisième trimestre 2017, par rapport à 11,4 % pour la période correspondante de 2016. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme les frais liés aux fusions des succursales de la Banque, à l'intégration de CIT Canada et les frais liés à l'acquisition de NCF, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, la Banque a déclaré un résultat net de 147,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,97 \$, comparativement à un résultat net de 133,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,13 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,8 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à 11,7 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Sur une base ajustée, le résultat net s'est établi à

164,3 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,46 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, en hausse respectivement de 20 % et 5 %, par rapport à 136,5 millions \$ ou un résultat dilué par action de 4,23 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,1 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à 12,0 % pour la période correspondante il y a un an. Les résultats comme présentés pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 et les neuf mois clos le 31 juillet 2016 incluaient des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous avons enregistré des résultats solides au troisième trimestre, notamment un rendement des capitaux propres ajusté de 13,0 %. La croissance des Services aux entreprises, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, a permis aux revenus de croître. Je suis également ravi de l'acquisition récente de NCF qui a été conclue au début du mois d'août. Entre-temps, nous continuons de nous concentrer sur la réalisation de notre plan d'affaires. La mise en œuvre de notre système bancaire de base pour les activités de B2B Banque et des Services aux entreprises à la fin de l'exercice nous procurera la souplesse requise pour manœuvrer dans le contexte actuel et renouveler notre gamme de produits et services ».

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	VARIATION	31 JUILLET 2016	VARIATION	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016	VARIATION
Rentabilité								
Revenu total	248 002 \$	238 807 \$	4 %	229 077 \$	8 %	728 442 \$	679 082 \$	7 %
Résultat net	54 798 \$	44 572 \$	23 %	45 137 \$	21 %	147 826 \$	133 527 \$	11 %
Résultat dilué par action	1,48 \$	1,19 \$	24 %	1,34 \$	10 %	3,97 \$	4,13 \$	(4) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	11,8 %	9,9 %		11,2 %		10,8 %	11,7 %	
Marge nette d'intérêt	1,63 %	1,67 %		1,69 %		1,65 %	1,73 %	
Ratio d'efficacité	67,9 %	70,7 %		70,1 %		69,3 %	70,3 %	
Levier d'exploitation	4,2 %	(1,9) %		0,7 %		1,5 %	2,7 %	
Par action ordinaire								
Cours de l'action – Clôture	54,17 \$	55,84 \$	(3) %	48,41 \$	12 %	54,17 \$	48,41 \$	12 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	12,3 x	13,0 x		14,2 x		12,3 x	14,2 x	
Valeur comptable	50,54 \$	49,56 \$	2 %	48,23 \$	5 %	50,54 \$	48,23 \$	5 %
Ratio cours / valeur comptable	107 %	113 %		100 %		107 %	100 %	
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,61 \$	2 %	0,60 \$	3 %	1,84 \$	1,76 \$	5 %
Rendement de l'action	4,6 %	4,4 %		5,0 %		4,5 %	4,8 %	
Ratio du dividende versé	41,8 %	51,4 %		44,6 %		46,3 %	42,9 %	
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	59 906 \$	51 618 \$	16 %	46 067 \$	30 %	164 265 \$	136 471 \$	20 %
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	1,63 \$	1,39 \$	17 %	1,37 \$	19 %	4,46 \$	4,23 \$	5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	13,0 %	11,7 %		11,4 %		12,1 %	12,0 %	
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	65,6 %	67,2 %		70,1 %		66,7 %	70,3 %	
Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	2,5 %	0,2 %		0,7 %		5,5 %	1,6 %	
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	38,0 %	43,7 %		43,6 %		41,3 %	41,9 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan	45 212 \$	45 396 \$	— %	40 298 \$	12 %			
Prêts et acceptations	34 917 \$	34 180 \$	2 %	32 043 \$	9 %			
Dépôts	28 232 \$	27 445 \$	3 %	26 903 \$	5 %			
Actif productif moyen	38 419 \$	36 940 \$	4 %	34 818 \$	10 %	37 381 \$	34 117 \$	10 %
Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)								
Prêts aux clients commerciaux	10 795 \$	10 348 \$	4 %	8 922 \$	21 %			
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants	8 087 \$	7 648 \$	6 %	6 915 \$	17 %			
Fonds communs de placement à l'intention des particuliers	3 586 \$	3 670 \$	(2) %	3 395 \$	6 %			
Actifs sous gestion de Valeurs mobilières Banque Laurentienne	3 730 \$	3 825 \$	(2) %	3 330 \$	12 %			
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,9 %	8,1 %		7,9 %				
Total	13,0 %	11,4 %		11,6 %				
Ratio de levier	4,1 %	4,1 %		4,0 %				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 598	3 663		3 631				
Nombre de succursales	104	111		148				
Nombre de guichets	343	350		399				

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2017, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et des neuf mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 28 août 2017, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2017, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et présentée dans le *Manuel de CPA Canada*. Le rapport annuel 2016 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, et la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

TABLE DES MATIÈRES

Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance.....	6	Gestion des risques	17
Perspectives.....	7	Données financières supplémentaires –	
Analyse des résultats consolidés.....	9	Résultats trimestriels	20
Situation financière.....	13	Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	20
Gestion du capital	15	Méthodes et estimations comptables.....	20

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par la Banque, notamment la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan et sa stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; la conjoncture économique toujours favorable; la capacité de la Banque de maintenir des liquidités et des sources de financement suffisantes; l'absence de changement important sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements; et le maintien des notes de crédit.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre le plan de transformation de la Banque et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de NCF à la transaction, la non-réalisation, ou la non-réalisation selon le calendrier prévu, des avantages et des synergies qui devraient découler de l'acquisition de NCF, l'expérience limitée de la Banque sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport de gestion du rapport annuel 2016 de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR de la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque considère que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	54 798 \$	44 572 \$	45 137 \$	147 826 \$	133 527 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges de restructuration ⁽¹⁾	1 584	1 248	—	3 524	—
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	563	647	930	1 968	2 944
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition ⁽³⁾	181	186	—	545	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	2 780	4 965	—	10 402	—
	3 524	5 798	930	12 915	2 944
	5 108	7 046	930	16 439	2 944
Résultat net ajusté	59 906 \$	51 618 \$	46 067 \$	164 265 \$	136 471 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,48 \$	1,19 \$	1,34 \$	3,97 \$	4,13 \$
Éléments d'ajustement					
Charges de restructuration	0,05	0,04	—	0,10	—
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,11	0,18	0,03	0,39	0,10
	0,15	0,21	0,03	0,48	0,10
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁵⁾	1,63 \$	1,39 \$	1,37 \$	4,46 \$	4,23 \$

(1) Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques des activités de détail de la Banque et ont trait principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

(4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF.

(5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2017 et pour le trimestre clos le 30 avril 2017.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance de la Banque. Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme le ratio d'efficacité et la marge nette d'intérêt, sont définis à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 17 du rapport annuel 2016 de la Banque.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	50 525 \$	40 297 \$	40 891 \$	135 006 \$	124 484 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	5 108	7 046	930	16 439	2 944
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	55 633 \$	47 343 \$	41 821 \$	151 445 \$	127 428 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 702 068 \$	1 666 437 \$	1 454 580 \$	1 667 397 \$	1 416 379 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,8 %	9,9 %	11,2 %	10,8 %	11,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	13,0 %	11,7 %	11,4 %	12,1 %	12,0 %

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La reprise économique s'est raffermie et s'est étendue à l'échelle mondiale. Le renforcement de la conjoncture économique aux États-Unis a mené la Réserve fédérale à hausser son taux directeur de 25 points de base à trois reprises depuis décembre 2016. Les marchés des capitaux prévoient que l'augmentation graduelle du taux cible des fonds fédéraux se poursuivra à moyen terme, et que la réduction du programme d'assouplissement quantitatif commencera. Les négociations sur le nouvel accord commercial entre les États-Unis et le Canada se sont amorcées. L'administration fédérale américaine a abandonné l'idée d'imposer une taxe transfrontalière, ce qui s'avère positif pour les exportateurs canadiens. Toutefois, la compétitivité des entreprises canadiennes pourrait être érodée par les réductions des impôts des sociétés aux États-Unis, même si l'impasse qui paralyse actuellement le Congrès américain a réduit la possibilité que les politiques budgétaires expansionnistes des États-Unis soient mises en œuvre.

Les conditions du marché canadien de l'emploi ont continué de se renforcer. Au Canada, le taux de chômage a reculé à 6,3 % en juillet 2017, son plus bas niveau en neuf ans. Notamment, le Québec est en situation de plein emploi, et le taux de chômage était de 5,8 % en juillet 2017, un creux record. Par conséquent, les conditions du marché de l'habitation demeurent généralement saines. La construction résidentielle s'est accélérée, conformément à la formation des ménages. Les conditions du marché de la vente sont meilleures sur tous les marchés principaux, sauf dans la région de Toronto et de la périphérie où les politiques ciblées visant le marché immobilier ont ralenti l'activité spéculative. Puisque l'emploi à Toronto a atteint un sommet, les acheteurs de maisons potentiels qui sont demeurés à l'écart devraient redevenir plus actifs d'ici la fin de l'année.

Les secteurs liés aux biens et services semblent reprendre de la vigueur depuis la fin de 2016, notamment dans le centre du Canada et en Colombie-Britannique. Le PIB réel du Canada devrait croître solidement de 2,7 % en 2017, puis un peu plus modérément en 2018 et en 2019, soit respectivement de 2,0 % et 1,9 %.

Grâce à la vigueur généralisée de l'économie à l'échelle de divers secteurs et des régions, les taux d'intérêt ont augmenté au Canada et le dollar canadien s'est apprécié depuis la mi-juin. La Banque du Canada a haussé son taux directeur de 25 points de base au milieu de juillet, pour la première fois en sept ans. Les intervenants du marché s'attendent maintenant à un retrait graduel des mesures d'assouplissement monétaire à moyen terme, ainsi qu'à une autre hausse de 25 points de base cet automne. Le taux de financement à un jour de la Banque du Canada a été fixé à 0,75 %, et le taux de change du dollar canadien avoisine maintenant 0,80 \$ US.

OPTIMISATION DES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Par suite de l'annonce faite en septembre 2016 de son intention de fusionner ses succursales au cours des 18 prochains mois, la Banque a mis en œuvre plusieurs initiatives liées à la transformation. Depuis le début de l'année, 41 succursales ont été fusionnées, et 23 succursales ont commencé à offrir uniquement des conseils en avril 2017, afin d'optimiser davantage les activités de détail. La direction continue de surveiller les répercussions de ces initiatives. La réaction initiale des clients et des employés a été positive et l'incidence sur les activités et les résultats est conforme aux attentes.

Afin de simplifier les processus, d'améliorer l'efficacité et de tirer parti de la solidité des relations entre nos conseillers et leurs clients, de même qu'aux fins de la transition de nos services au numérique, notre modèle de succursale sera modifié pour se concentrer sur la prestation de conseils financiers et ce pendant la migration des clients vers des plateformes électroniques et Web, d'ici décembre 2018. Ces mesures sont conformes aux préférences des clients qui privilégient les services bancaires en ligne aux visites en succursale. Dans le même ordre d'idées, le 1^{er} novembre, les Services aux particuliers au Québec ne consentiront plus des prêts hypothécaires résidentiels que par l'intermédiaire du réseau de succursales et non par l'entremise du réseau de courtiers en prêts hypothécaires.

ACQUISITION DE NORTHPOINT COMMERCIAL FINANCE ET ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir NCF, société américaine de financement d'inventaire non bancaire qui détient un portefeuille d'environ 810 millions \$ US (1 027 millions \$ CA). La transaction a été conclue le 11 août 2017. Le prix d'acquisition, sous réserve des ajustements aux prix d'acquisition postclôture habituels, est estimé à 250 millions \$ US (326 millions \$ CA) et sera fondé sur la valeur comptable de l'actif net de NCF à la date de clôture, y compris une prime d'environ 100 millions \$ US (136 millions \$ CA). Dans le cadre de la transaction, la Banque a également remboursé les facilités de crédit de NCF d'environ 670 millions \$ US (850 millions \$ CA).

Pour optimiser le bilan de la Banque, et compte tenu de cette transaction, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit du placement a été déposé en main tierce jusqu'à la clôture de l'acquisition de NCF. Le 11 août 2017, les reçus de souscription ont été automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Ce placement a procuré à la Banque un produit net de 206,3 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse »), en vertu de laquelle la Caisse a souscrit 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 23,9 millions \$ pour la Banque. Les reçus de souscription ont été convertis en actions ordinaires à la clôture de la transaction.

ÉVOLUTION DU SECTEUR

Au cours de la dernière année, les marchés financiers canadiens ont été aux prises avec des conditions difficiles liées au secteur de l'habitation, notamment les nouvelles mesures adoptées par le gouvernement fédéral. Les nouvelles règles hypothécaires publiées à l'automne dernier par la SCHL ont temporairement restreint la capacité des acheteurs potentiels de s'acheter un logement. En juillet, le BSIF a publié une version provisoire de changements à sa ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels*, qui contient des exigences plus strictes en matière d'émission de prêts hypothécaires et qui pourrait se répercuter davantage sur l'accès au financement hypothécaire. En raison de ces mesures, combinées aux préoccupations à l'égard de la surchauffe des marchés de l'habitation dans les régions du Grand Toronto et de Vancouver, les projecteurs sont restés braqués sur le marché de l'habitation. Néanmoins, les activités de la Banque sont bien diversifiées, et son plan d'affaires la positionne stratégiquement pour relever ces défis. Il est très difficile de prévoir quelle sera l'ampleur de l'incidence sur le marché, étant donné que les propriétaires actuels et futurs adapteront probablement leur comportement en fonction des nouvelles règles.

Par ailleurs, l'intensification de la concurrence en matière de financement au moyen des dépôts obtenus du réseau de courtiers a retenu l'attention. La Banque tire parti de sources de dépôts bien diversifiées, y compris des dépôts de particuliers obtenus par l'intermédiaire de son réseau de succursales et par l'entremise des conseillers et courtiers indépendants. De même, l'élargissement des activités de titrisation et le programme de financement institutionnel contribuent à la diversification, au renforcement et à la stabilité du financement. De plus, compte tenu des conditions du marché actuelles, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations actuelles et soutenir la croissance.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Revenu net d'intérêt	157 707 \$	150 476 \$	147 991 \$	461 870 \$	440 917 \$
Autres revenus	90 295	88 331	81 086	266 572	238 165
Revenu total	248 002	238 807	229 077	728 442	679 082
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	766	878	1 267	2 676	4 009
Provisions pour pertes sur créances	6 400	10 100	8 200	25 500	23 050
Frais autres que d'intérêt ⁽¹⁾	168 364	168 934	160 474	504 994	477 551
Résultat avant impôts sur le résultat	72 472	58 895	59 136	195 272	174 472
Impôts sur le résultat	17 674	14 323	13 999	47 446	40 945
Résultat net	54 798 \$	44 572 \$	45 137 \$	147 826 \$	133 527 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	4 273	4 275	4 246	12 820	9 043
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	50 525 \$	40 297 \$	40 891 \$	135 006 \$	124 484 \$
Résultat dilué par action	1,48 \$	1,19 \$	1,34 \$	3,97 \$	4,13 \$
Résultat net ajusté ⁽²⁾	59 906 \$	51 618 \$	46 067 \$	164 265 \$	136 471 \$
Résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾	1,63 \$	1,39 \$	1,37 \$	4,46 \$	4,23 \$

(1) Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

(2) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2017 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2016

Le résultat net a totalisé 54,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,48 \$, pour le troisième trimestre 2017, par rapport à un résultat net de 45,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le troisième trimestre 2016. Le résultat net ajusté a été de 59,9 millions \$ au troisième trimestre 2017, en hausse de 30 % par rapport au résultat net ajusté de 46,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 1,63 \$, en hausse de 19 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 1,37 \$ au troisième trimestre 2016.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 18,9 millions \$, ou 8 %, pour s'établir à 248,0 millions \$ au troisième trimestre 2017, par rapport à 229,1 millions \$ au troisième trimestre 2016, du fait principalement de la contribution additionnelle de CIT Canada, comme il est précisé ci-après.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 9,7 millions \$, ou 7 %, pour atteindre 157,7 millions \$ au troisième trimestre 2017, comparativement à un revenu net d'intérêt de 148,0 millions \$ au troisième trimestre 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,63 % au troisième trimestre 2017, une diminution de 6 points de base par rapport à celle du troisième trimestre 2016 du fait de la pression persistante exercée sur les taux de prêt, de la proportion plus importante de prêts hypothécaires résidentiels à rendement moins élevé et du niveau plus élevé de liquidités détenues aux fins de l'acquisition de NCF. Cette diminution a été contrebalancée en partie par la solide croissance interne des prêts commerciaux et par l'ajout de portefeuilles de financement d'équipement.

Les **autres revenus** ont augmenté de 9,2 millions \$ pour totaliser 90,3 millions \$ au troisième trimestre 2017, par rapport à 81,1 millions \$ au troisième trimestre 2016. Au troisième trimestre 2017, les activités de CIT Canada acquises récemment ont également contribué à hauteur de 3,4 millions \$ aux autres revenus. Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 2,2 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2016, ce qui s'explique par les volumes plus élevés de fonds communs de placement souscrits par des particuliers attribuables aux ventes nettes et au bon rendement du marché. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 3,4 millions \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à celle du troisième trimestre 2016. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une baisse des revenus liés aux comptes d'investissement de 1,9 million \$ découlant principalement de la perte d'un client important au début de l'année.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au troisième trimestre 2017, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,8 million \$, par rapport à 1,3 million \$ au troisième trimestre 2016. Voir la note 14 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2017 ont totalisé 6,4 millions \$, comparativement aux provisions de 8,2 millions \$ au troisième trimestre 2016. La réalisation et l'achèvement de certains projets de développement immobilier et l'amélioration des indicateurs économiques en Alberta ont entraîné la reprise de provisions cumulatives d'environ 2,0 millions \$ au troisième trimestre 2017. De plus, dans le cadre du projet en cours de la Banque de mettre en œuvre l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, l'examen des modèles de provisions cumulatives a donné lieu à la reprise de provisions pour pertes sur créances d'environ 3,0 millions \$. Néanmoins, le niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 168,4 millions \$ au troisième trimestre 2017, une augmentation de 7,9 millions \$ comparativement à ceux du troisième trimestre 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont légèrement augmenté pour se fixer à 162,7 millions \$, au troisième trimestre 2017, en regard de 160,5 millions \$ au troisième trimestre 2016, et reflètent l'accent continu mis sur le contrôle des coûts.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 6,7 millions \$, ou 8 %, pour s'établir à 89,2 millions \$ au troisième trimestre 2017, en comparaison de ceux au troisième trimestre 2016, du fait de l'augmentation régulière des salaires annuels, des ajustements cumulatifs de la rémunération liée à la performance, de la hausse des coûts des régimes de retraite et de l'ajout d'employés de CIT Canada, contrebalancés en partie par la diminution des salaires liée aux fusions de succursales.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 4,3 millions \$ au troisième trimestre 2017, par rapport à ceux du troisième trimestre 2016, pour s'établir à 45,0 millions \$. La diminution découle surtout d'une baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016 et du recul des frais de location lié aux fusions de succursales, ainsi que de la baisse des frais de technologie.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 28,8 millions \$ au troisième trimestre 2017, un niveau relativement inchangé comparativement à ceux du troisième trimestre 2016.

Les **charges de restructuration** de 2,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2017 comprenaient les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales réalisées au cours du trimestre, comme il a été annoncé précédemment.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** ont totalisé 3,2 millions \$ au troisième trimestre 2017 et comprenaient les indemnités de départ, les frais de technologie et les honoraires professionnels liés à l'intégration des activités de CIT Canada, ainsi que des frais de 1,6 million \$ liés à l'acquisition de NCF clôturée à la mi-août.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 65,6 % au troisième trimestre 2017, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 70,1 % au troisième trimestre 2016. Ce ratio d'efficacité se compare favorablement à l'objectif que nous nous étions fixé il y a deux ans en matière de performance. Toutefois, ce ratio pourrait faire l'objet de certaines variations trimestrielles, au fil des investissements de la Banque dans sa transformation. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus et du contrôle des dépenses.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 17,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 14,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,7 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 découle principalement du niveau plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2017 COMPARATIVEMENT AUX NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2016

Le résultat net s'est établi à 147,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,97 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, par rapport à 133,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,13 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Le résultat net ajusté s'est établi à 164,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, une hausse de 20 % par rapport au résultat net ajusté de 136,5 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 4,46 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, en hausse par rapport à 4,23 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Le résultat dilué par action pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 a également été touché, par rapport à la période correspondante il y a un an, par la hausse des dividendes versés découlant de l'émission de 125 millions \$ d'actions privilégiées, série 15, en 2016.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 49,4 millions \$, ou 7 %, pour passer de 679,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 à 728,4 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, du fait surtout de la contribution de CIT Canada.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 21,0 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 461,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement au revenu net d'intérêt de 440,9 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts générée tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges. La marge nette d'intérêt a été de 1,65 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, une baisse de 8 points de base par rapport à la marge nette d'intérêt pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, en raison surtout du resserrement des marges attribuable aux conditions de marché.

Les **autres revenus** ont augmenté de 28,4 millions \$, pour s'établir à 266,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement à 238,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Ce résultat généralement bon en matière d'autres revenus tenait compte d'une contribution de 10,5 millions \$ provenant des activités de CIT Canada acquises récemment. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 ont augmenté de 6,6 millions \$ en raison surtout des profits nets plus élevés sur des valeurs mobilières, contrebalancés en partie par la contribution moins élevée des activités de négociation. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 6,7 millions \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à la période correspondante de 2016. Cette hausse a été contrebalancée en partie par une baisse des revenus liés aux comptes d'investissement de 3,9 millions \$ découlant surtout de la perte d'un client important au début de l'année.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 2,7 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, en baisse comparativement à l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis de 4,0 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Voir la note 14 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 11 %, pour passer de 23,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016 à 25,5 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017. Au cours des deux périodes, les pertes ont été touchées favorablement par l'amélioration de certaines expositions à la lumière des conditions de crédit toujours favorables et par des ajustements aux modèles de provisions cumulatives, comme il est précisé à la rubrique « Gestion des risques » ci-après. Ce niveau généralement bas de pertes sur créances témoigne toutefois de la bonne qualité sous-jacente des portefeuilles de prêts.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 27,4 millions \$, pour s'établir à 505,0 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement à 477,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont enregistré une hausse de 8,7 millions \$, ou 2 %, pour s'établir à 486,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement à 477,6 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, en raison essentiellement de l'acquisition de CIT Canada.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 14,3 millions \$, ou 6 %, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement à ceux des neuf mois clos le 31 juillet 2016, pour s'établir à 266,8 millions \$. Comme il a été mentionné précédemment, cette augmentation découle principalement de l'ajout d'employés de CIT Canada, de l'augmentation de la rémunération liée à la performance et de la hausse des coûts des régimes de retraite, contrebalancés en partie par la diminution des salaires liée aux fusions de succursales.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont baissé légèrement de 4,5 millions \$ au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement à ceux des neuf mois clos le 31 juillet 2016, pour s'établir à 136,9 millions \$. La diminution découle surtout d'une baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 0,3 million \$, pour s'établir à 83,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement aux neuf mois clos le 31 juillet 2016, en raison essentiellement de l'accent continu mis sur le contrôle des coûts, comme il a été mentionné précédemment.

Les **charges de restructuration** de 4,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 comprenaient, comme il est mentionné précédemment, les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** ont totalisé 13,2 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 et comprenaient les indemnités de départ, les frais de technologie et les honoraires professionnels liés à l'intégration des activités de CIT Canada, ainsi que les frais liés à l'acquisition de NCF.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 66,7 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, comparativement à 70,3 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016. Ce ratio d'efficacité se compare favorablement à l'objectif que nous nous étions fixé il y a deux ans en matière de performance. Toutefois, ce ratio pourrait faire l'objet de certaines variations, au fil des investissements de la Banque dans sa transformation. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus.

Impôts sur le résultat

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 47,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 40,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,5 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017 découle du niveau plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2017 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2017

Le résultat net a totalisé 54,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,48 \$, pour le troisième trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 44,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,19 \$, pour le deuxième trimestre 2017. Le résultat net ajusté a atteint 59,9 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,63 \$, pour le troisième trimestre 2017, par rapport à un résultat net ajusté de 51,6 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour le deuxième trimestre 2017.

Le revenu total a augmenté de 9,2 millions \$, pour atteindre 248,0 millions \$ au troisième trimestre 2017, comparativement à 238,8 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 7,2 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 157,7 millions \$, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence positive du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus et par l'augmentation saisonnière des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,63 % au troisième trimestre 2017, une diminution de 4 points de base par rapport à celle de 1,67 % au deuxième trimestre 2017, du fait surtout du niveau plus élevé de liquidités détenues aux fins de l'acquisition de NCF.

Les autres revenus ont progressé légèrement de 2,0 millions \$ séquentiellement pour atteindre 90,3 millions \$ au troisième trimestre 2017 avant tout en raison de la hausse de 2,1 millions \$ des frais et commissions sur les prêts et dépôts.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,8 million \$ au troisième trimestre 2017, en baisse par rapport à celui de 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2017. Voir la note 14 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances du troisième trimestre 2017 ont totalisé 6,4 millions \$, comparativement aux provisions de 10,1 millions \$ au deuxième trimestre 2017. Cette baisse reflète les ajustements liés à l'examen des modèles de provisions cumulatives, comme il est mentionné plus haut. Comme il est précisé à la rubrique « Gestion des risques » ci-après, ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts.

Les frais autres que d'intérêt ont légèrement reculé pour s'établir à 168,4 millions \$ au troisième trimestre 2017, en comparaison de 168,9 millions \$ au deuxième trimestre 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés sont demeurés relativement stables pour se fixer à 162,7 millions \$ au cours du trimestre considéré, en regard de 160,6 millions \$ au deuxième trimestre 2017. L'augmentation découle principalement des ajustements cumulatifs à la rémunération liée à la performance, en raison de la performance globale de la Banque enregistrée au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2017.

SITUATION FINANCIÈRE

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 31 JUILLET 2016
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	260 280 \$	187 099 \$	170 825 \$
Valeurs mobilières	5 969 125	5 660 432	5 098 565
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 291 871	2 879 986	2 288 126
Prêts et acceptations, montant net	34 817 852	33 273 714	31 937 914
Autres actifs	872 780	1 005 109	802 163
	45 211 908 \$	43 006 340 \$	40 297 593 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	28 232 129 \$	27 573 345 \$	26 903 439 \$
Autres passifs	6 515 109	6 013 890	5 321 611
Dette liée aux activités de titrisation	7 863 984	7 244 454	6 049 375
Dette subordonnée	548 842	199 824	199 775
Capitaux propres	2 051 844	1 974 827	1 823 393
	45 211 908 \$	43 006 340 \$	40 297 593 \$

Au 31 juillet 2017, l'actif total de la Banque s'élevait à 45,2 milliards \$, une augmentation de 2,2 milliards \$ par rapport à l'actif total de 43,0 milliards \$ au 31 octobre 2016. Cette augmentation reflète principalement la hausse de 0,8 milliard \$ des liquidités et la croissance de 1,5 milliard \$ des prêts contrebalancées en partie par une baisse des autres actifs de 0,1 milliard \$, comme il est mentionné ci-après.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 juillet 2017, ces actifs totalisaient 9,5 milliards \$, une hausse de 0,8 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2016. Au cours des neuf derniers mois, la Banque a commencé à accroître ses liquidités, en partie pour financer l'acquisition prévue de NCF. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de sources diversifiées pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 34,8 milliards \$ au 31 juillet 2017, en hausse de 1,5 milliard \$, ou 5 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2016.

Les prêts personnels se sont établis à 6,2 milliards \$, une baisse de 0,4 milliard \$ depuis le 31 octobre 2016, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 17,9 milliards \$ au 31 juillet 2017, une hausse de 1,2 milliard \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2016. La hausse reflète la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi que l'acquisition des prêts hypothécaires assurés consentis par des tiers dans le cadre d'un programme mis en œuvre par la Banque en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations, ont été de 0,3 milliard \$, ou 6 %, plus élevés qu'au 31 octobre 2016, du fait principalement de la croissance du financement d'équipement par l'intermédiaire de LBC Capital Inc. et de l'accroissement des volumes attribuable aux activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 0,5 milliard \$, ou 10 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 10,8 milliards \$ au 31 juillet 2017, une augmentation de 8 % depuis le 31 octobre 2016. Les prêts aux clients commerciaux ont progressé de 21 % d'un exercice à l'autre du fait de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts commerciaux de CIT Canada d'un montant de 0,9 milliard \$ au quatrième trimestre 2016.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont diminué de 0,1 milliard \$ au 31 juillet 2017 par rapport à ceux au 31 octobre 2016, du fait principalement d'une baisse des chèques et autres effets en transit et de la diminution des dérivés.

PASSIF

Les dépôts ont augmenté de 0,7 milliard \$ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2016, pour atteindre 28,2 milliards \$ au 31 juillet 2017. Les dépôts de particuliers se sont fixés à 20,6 milliards \$ au 31 juillet 2017, en baisse de 0,4 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2016, mais sont demeurés essentiellement inchangés par rapport aux dépôts de particuliers au 30 avril 2017. La baisse par rapport au début de l'exercice s'explique principalement par la diminution des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 1,0 milliard \$ au cours de la même période, pour s'établir à 7,6 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 73 % du total des dépôts au 31 juillet 2017, par rapport à 76 % au 31 octobre 2016, et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,6 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2016, et s'est établie à 7,9 milliards \$ au 31 juillet 2017. Depuis le début de l'exercice, la Banque continue d'optimiser cette source de financement à terme pour les prêts hypothécaires résidentiels et a également mis en œuvre sa stratégie de maximisation du recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) en émettant des TACH LNH de 1,5 milliard \$ aux fins du nouveau financement. Au troisième trimestre 2017, la Banque a également obtenu du financement de 0,2 milliard \$ en titrisant des prêts à l'investissement à l'intention de particuliers, une première au Canada.

La dette subordonnée a augmenté pour atteindre 548,8 millions \$ au 31 juillet 2017, comparativement à 199,8 millions \$ au 31 octobre 2016. Le 22 juin 2017, la Banque a émis des billets d'un capital de 350,0 millions \$ (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (dette subordonnée). Voir la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se sont élevés à 2 051,8 millions \$ au 31 juillet 2017, comparativement à 1 974,8 millions \$ au 31 octobre 2016. Cette augmentation de 77,0 millions \$ s'explique principalement par la contribution au résultat net enregistrée au cours des neuf mois, déduction faite des dividendes déclarés, et par l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions.

Dans le cadre de l'acquisition de NCF, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit du placement a été déposé en main tierce jusqu'à la clôture de l'acquisition de NCF. Le 11 août 2017, les reçus de souscription ont été automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Ce placement a procuré à la Banque un produit net de 206,3 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), en vertu de laquelle la Caisse a souscrit 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 23,9 millions \$ pour la Banque. Les reçus de souscription ont été convertis en actions ordinaires à la clôture de la transaction.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 50,54 \$ au 31 juillet 2017, comparativement à 47,92 \$ au 31 octobre 2016. En date du 23 août 2017, 34 190 583 actions ordinaires étaient en circulation.

GESTION DU CAPITAL

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres (NFP) » du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres de la Banque ont été établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 35 du rapport annuel 2016 de la Banque pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 7,9 %, 9,7 % et 13,0 % au 31 juillet 2017. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 31 JUILLET 2016
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 505 149 \$	1 439 376 \$	1 311 150 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 846 749 \$	1 780 976 \$	1 651 644 \$
Total des fonds propres	2 459 507 \$	2 056 180 \$	1 924 991 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ⁽²⁾	18 972 055 \$	17 922 653 \$	16 644 121 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,9 %	8,0 %	7,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,7 %	9,9 %	9,9 %
Ratio total des fonds propres	13,0 %	11,5 %	11,6 %

(1) Les montants et les ratios sont présentés selon la base « tout compris ».

(2) La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 7,9 % au 31 juillet 2017 par rapport à un ratio de 8,1 % au 30 avril 2017 et de 8,0 % au 31 octobre 2016. Au début de l'exercice, le faible accroissement des expositions pondérées en fonction des risques ainsi que des gains actuariels sur les régimes de retraite se sont traduits par une amélioration des ratios de fonds propres. La croissance plus importante au cours des six derniers mois ainsi que les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles, à mesure que la mise en place du nouveau système bancaire de base et que le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit par la Banque progressent, ont graduellement entraîné le ratio de fonds propres à la baisse. Comme il est mentionné précédemment, après la clôture de l'acquisition de NCF, les reçus de souscription en cours ont été convertis en actions ordinaires de la Banque le 11 août 2017. Cette émission d'actions, compte tenu de l'acquisition de NCF, permettra d'accroître de 8 points de base le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles des institutions financières canadiennes de plus grande taille qui utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est plus favorable.

En décembre 2015, le CBCB a publié un deuxième document consultatif intitulé « Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit » qui contient de nouvelles propositions prudentielles qui, si elles sont adoptées, modifieront la manière selon laquelle la Banque calcule certains éléments de ses fonds propres réglementaires. Le CBCB a également proposé ou annoncé un certain nombre de nouvelles exigences qui modifient le calcul des fonds propres réglementaires par les banques. Ces propositions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, l'adoption d'un nouveau plancher pour l'approche fondée sur les notations internes avancée et de nouvelles méthodes de calcul des fonds propres à détenir à l'égard de l'exposition aux emprunteurs souverains et du risque opérationnel. La direction surveille de près ces faits nouveaux.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une initiative importante du plan de transformation de la Banque qui devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription de crédit. À ce titre, la Banque a l'intention de faire la transition à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit à l'exercice 2020.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En mars 2017, le CBCB a réalisé la deuxième phase de son examen du cadre de divulgation en vertu du troisième pilier dans la foulée des révisions publiées en janvier 2015. Le cadre de divulgation en vertu du troisième pilier vise à renforcer la rigueur du marché en imposant des exigences réglementaires de divulgation. À l'heure actuelle, la Banque examine le nouveau cadre et attend les lignes directrices connexes du BSIF.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,1 % au 31 juillet 2017 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 31 JUILLET 2016
Fonds propres de catégorie 1	1 846 749 \$	1 780 976 \$	1 651 644 \$
Total des expositions	45 334 399 \$	43 094 642 \$	40 793 659 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,1 %	4,1 %	4,0 %

NOTES DE CRÉDIT

Le 12 mai 2017, Standard and Poor's a confirmé la note de BBB de la Banque à l'égard des dettes de premier rang et des dépôts et a révisé la perspective de notation, pour la faire passer de stable à négative. La direction s'efforce d'optimiser la composition de ses activités et sa structure du capital dans le but de générer un rendement pour les actionnaires acceptable tout en maintenant des notes de crédit solides. La révision de la perspective n'a pas eu d'incidence importante sur les coûts de financement ou les exigences en matière de garanties de la Banque.

Au cours du trimestre, la Banque a émis une dette subordonnée incorporée dans les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui a été notée BBB (bas) par DBRS et BB + par Standard and Poor's.

DIVIDENDES

Le 15 août 2017, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2017.

Le 28 août 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,62 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2017 aux actionnaires inscrits en date du 2 octobre 2017. Ce dividende trimestriel est de 3 % plus élevé que le dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 OCTOBRE 2016	31 OCTOBRE 2015	31 OCTOBRE 2014
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,62 \$	0,61 \$	0,60 \$	2,36 \$	2,20 \$	2,06 \$
Ratio du dividende versé	41,8 %	51,4 %	44,6 %	53,1 %	68,6 %	45,7 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	38,0 %	43,7 %	43,6 %	42,4 %	39,2 %	38,7 %

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport annuel 2016 de la Banque.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Personnels	4 524 \$	7 874 \$	5 093 \$	20 972 \$	18 810 \$
Hypothécaires résidentiels	40	1 294	1 523	2 239	3 092
Hypothécaires commerciaux	(665)	398	145	(3 317)	(1 561)
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	2 501	534	1 439	5 606	2 709
	6 400 \$	10 100 \$	8 200 \$	25 500 \$	23 050 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,07 %	0,12 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 6,4 millions \$ au troisième trimestre 2017, en baisse de 1,8 million \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant d'il y a un an et de 3,7 millions \$ séquentiellement. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 2,5 millions \$ pour s'établir à 25,5 millions \$ comparativement à 23,1 millions \$ pour la période correspondante de 2016. Comme il est mentionné précédemment, au cours des deux périodes, les pertes ont été touchées favorablement par l'amélioration de certaines expositions à la lumière des conditions de crédit toujours favorables, y compris la reprise de provisions d'environ 2,0 millions \$ sur certains projets de développement immobilier en Alberta. De plus, dans le cadre du projet en cours de la Banque de mettre en œuvre l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit, l'examen des modèles de provisions cumulatives a donné lieu à la reprise de provisions pour pertes sur créances d'environ 3,0 millions \$. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2016, l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives avait eu une incidence favorable de 2,7 millions \$ sur les pertes. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la bonne qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque. Les provisions pour pertes sur créances devraient continuer de suivre une tendance à la hausse au fur et à mesure que les volumes augmentent et que la composition des portefeuilles évolue.

Prêts personnels

Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 0,6 million \$ comparativement à celles du troisième trimestre 2016 et se sont établies à 4,5 millions \$ au troisième trimestre 2017. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont baissé de 3,4 millions \$. La baisse s'explique principalement par l'incidence nette favorable des examens des modèles de provisions cumulatives au troisième trimestre 2017, comme il est mentionné plus haut. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 2,2 millions \$ d'un exercice à l'autre.

Prêts hypothécaires résidentiels

Au troisième trimestre 2017, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels se sont établies à 40,0 milliers \$, en baisse de 1,5 million \$ par rapport à celles du troisième trimestre 2016. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 1,3 million \$. La baisse s'explique principalement par l'amélioration liée au portefeuille en Alberta et par l'incidence nette favorable des examens des modèles de provisions cumulatives au troisième trimestre 2017, comme il est mentionné plus haut. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 0,9 million \$ d'un exercice à l'autre. Le niveau des pertes sur créances demeure bas et découle des conditions de crédit favorables et des critères de souscription rigoureux.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au troisième trimestre 2017, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux se sont établies à un montant négatif de 0,7 million \$, une baisse de 1,1 million \$ séquentiellement. Comparativement à celles du troisième trimestre 2016, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux ont diminué de 0,8 million \$. La baisse s'explique principalement par l'amélioration de certaines expositions en Alberta, comme il est mentionné plus haut. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux ont diminué légèrement de 1,8 million \$ d'un exercice à l'autre.

Prêts commerciaux

Les pertes sur prêts commerciaux ont totalisé 2,5 millions \$ au troisième trimestre 2017 par rapport à 1,4 million \$ au troisième trimestre 2016. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances de ce portefeuille ont progressé de 2,0 millions \$. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017, les pertes sur prêts commerciaux ont totalisé 5,6 millions \$, par rapport à 2,7 millions \$ pour la période correspondante de 2016. Les pertes sur créances de ces portefeuilles ont tendance à fluctuer davantage étant donné que celles-ci peuvent être liées, en partie, à de plus grandes positions isolées.

PRÊTS DOUTEUX ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 31 JUILLET 2016
Prêts douteux bruts			
Personnels	21 470 \$	18 018 \$	18 101 \$
Hypothécaires résidentiels	28 085	31 549	33 887
Hypothécaires commerciaux	24 709	37 894	41 788
Commerciaux et autres ⁽²⁾	44 235	44 794	33 997
	118 499	132 255	127 773
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(19 146)	(19 208)	(18 720)
Provisions cumulatives collectives	(17 569)	(15 977)	(16 883)
	(36 715)	(35 185)	(35 603)
Prêts douteux nets	81 784 \$	97 070 \$	92 170 \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,34 %	0,40 %	0,40 %
Montant net	0,23 %	0,29 %	0,29 %
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	(62 023) \$	(69 824) \$	(69 029) \$

(1) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

(2) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Les prêts douteux bruts se sont établis à 118,5 millions \$ au 31 juillet 2017, en baisse de 13,8 millions \$, ou 10 %, par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2016. La baisse découle surtout de l'amélioration du crédit des prêts hypothécaires résidentiels douteux et du règlement de prêts hypothécaires commerciaux douteux.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles sont demeurées relativement stables, à 19,1 millions \$. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives pour prêts douteux, notamment pour prêts personnels, ont progressé de 1,6 million \$.

Malgré le niveau plus bas des provisions pour pertes sur prêts enregistré au cours du trimestre, les provisions de la Banque demeurent suffisantes, comme l'indique le ratio de prêts douteux nets de 0,23 % au 31 juillet 2017, en baisse par rapport à 0,29 % au 31 octobre 2016.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

La direction effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Elle accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue la réserve de liquidités de la Banque. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence des banques centrales. Les besoins de liquidités sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de la clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers de la Banque, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet

d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il guide les mesures prises par la Banque pour réagir aux crises de liquidité.

Exigences réglementaires en matière de liquidités

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2017, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale, avec prise d'effet en janvier 2019. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveille l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 juillet 2017, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	11 373 \$	13 040 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(51 515) \$	(51 837) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la sensibilité du revenu net d'intérêt de la Banque à des variations soudaines des taux d'intérêt au 31 juillet 2017 a diminué depuis le 31 octobre 2016, tandis que l'incidence négative connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est demeurée relativement stable. Cela reflète le positionnement de la Banque en vue de tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt tout en maintenant le risque à l'intérieur des limites approuvées. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un avenir prévisible.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	31 OCTOBRE 2016	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015
Revenu net d'intérêt	157 707 \$	150 476 \$	153 687 \$	148 727 \$	147 991 \$	143 428 \$	149 498 \$	150 667 \$
Autres revenus	90 295	88 331	87 946	87 642	81 086	83 375	73 704	80 982
Revenu total	248 002	238 807	241 633	236 369	229 077	226 803	223 202	231 649
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	766	878	1 032	1 181	1 267	1 337	1 405	1 465
Provisions pour pertes sur créances	6 400	10 100	9 000	10 300	8 200	5 750	9 100	9 400
Frais autres que d'intérêt	168 364	168 934	167 696	201 998	160 474	160 066	157 011	242 340
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	72 472	58 895	63 905	22 890	59 136	59 650	55 686	(21 556)
Impôts sur le résultat (recouvrement)	17 674	14 323	15 449	4 507	13 999	13 936	13 010	(2 837)
Résultat net (perte nette)	54 798 \$	44 572 \$	48 456 \$	18 383 \$	45 137 \$	45 714 \$	42 676 \$	(18 719) \$
Résultat (perte) par action								
de base	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$
dilué(e)	1,48 \$	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du troisième trimestre clos le 31 juillet 2017, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principales méthodes et estimations comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2016. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2017 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » aux pages 58 à 61 du rapport annuel 2016 de la Banque pour plus de précisions.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, les contrats de location et les contrats d'assurance. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2018, au plus tôt. La direction évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur les états financiers de la Banque. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 31 juillet 2017 et pour la période close à cette date

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	22
État du résultat consolidé	23
État du résultat global consolidé	24
État de la variation des capitaux propres consolidé	25
État des flux de trésorerie consolidé	26
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	27
1. Information générale	27
2. Normes de présentation	27
3. Modifications de normes comptables à venir	27
4. Valeurs mobilières	29
5. Prêts	31
6. Transfert d'actifs financiers	33
7. Dette subordonnée	33
8. Capital-actions	34
9. Rémunération fondée sur des actions	36
10. Avantages postérieurs à l'emploi	36
11. Instruments financiers – juste valeur	37
12. Passifs éventuels	37
13. Charges de restructuration	37
14. Regroupements d'entreprises	38
15. Événement subséquent	39

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 31 JUILLET 2016
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		140 128 \$	123 716 \$	118 133 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		120 152	63 383	52 692
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		3 658 586	2 723 693	2 288 606
Détenues jusqu'à l'échéance		159 832	502 232	276 829
Détenues à des fins de transaction		2 150 707	2 434 507	2 533 130
		5 969 125	5 660 432	5 098 565
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		3 291 871	2 879 986	2 288 126
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 185 606	6 613 392	6 764 038
Hypothécaires résidentiels		17 935 597	16 749 387	16 356 056
Hypothécaires commerciaux		5 129 483	4 658 734	4 597 545
Commerciaux et autres		4 971 706	4 727 385	3 851 250
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		694 198	629 825	473 657
		34 916 590	33 378 723	32 042 546
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(98 738)	(105 009)	(104 632)
		34 817 852	33 273 714	31 937 914
Autres				
Dérivés		153 370	232 791	241 247
Immobilisations corporelles		31 826	32 989	39 636
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		186 387	150 490	148 690
Goodwill		59 623	55 812	34 853
Actif d'impôt différé		31 947	36 495	33 642
Autres actifs		409 627	496 532	304 095
		872 780	1 005 109	802 163
		45 211 908 \$	43 006 340 \$	40 297 593 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		20 634 873 \$	21 001 578 \$	20 467 577 \$
Entreprises, banques et autres		7 597 256	6 571 767	6 435 862
		28 232 129	27 573 345	26 903 439
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 541 405	1 707 293	1 262 510
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		3 217 738	2 525 441	2 648 898
Acceptations		694 198	629 825	473 657
Dérivés		211 840	150 499	129 872
Passif d'impôt différé		28 521	32 755	12 658
Autres passifs		821 407	968 077	794 016
		6 515 109	6 013 890	5 321 611
Dette liée aux activités de titrisation	6	7 863 984	7 244 454	6 049 375
Dette subordonnée	7	548 842	199 824	199 775
Capitaux propres				
Actions privilégiées	8	341 600	341 600	340 494
Actions ordinaires	8	715 935	696 493	540 669
Résultats non distribués		1 011 629	924 861	933 157
Cumul des autres éléments du résultat global		(17 320)	11 873	9 073
		2 051 844	1 974 827	1 823 393
		45 211 908 \$	43 006 340 \$	40 297 593 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
		31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Revenu d'intérêt						
Prêts		289 335 \$	274 129 \$	270 618 \$	844 138 \$	795 488 \$
Valeurs mobilières		11 411	9 252	9 272	30 878	26 641
Dépôts auprès d'autres banques		232	94	466	452	1 384
Autres, incluant les dérivés		11 772	10 529	13 904	34 694	47 038
		312 750	294 004	294 260	910 162	870 551
Frais d'intérêt						
Dépôts		116 039	109 624	115 700	340 486	338 410
Dette liée aux activités de titrisation		34 241	31 422	28 571	98 120	85 182
Dette subordonnée		3 268	1 575	1 583	6 462	4 810
Autres		1 495	907	415	3 224	1 232
		155 043	143 528	146 269	448 292	429 634
Revenu net d'intérêt		157 707	150 476	147 991	461 870	440 917
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		39 861	37 713	36 504	114 944	108 223
Revenus tirés des activités de courtage		18 316	18 396	18 836	56 397	52 917
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		12 184	11 758	10 019	34 846	29 653
Revenus liés aux comptes d'investissement		5 060	6 195	6 915	16 924	20 793
Revenus d'assurance, montant net		4 523	4 592	4 167	13 695	12 718
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		5 291	4 751	2 950	15 169	8 545
Autres		5 060	4 926	1 695	14 597	5 316
		90 295	88 331	81 086	266 572	238 165
Revenu total		248 002	238 807	229 077	728 442	679 082
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	14	766	878	1 267	2 676	4 009
Provisions pour pertes sur créances	5	6 400	10 100	8 200	25 500	23 050
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		89 157	88 055	82 414	266 798	252 547
Frais d'occupation de locaux et technologie		45 017	45 608	49 329	136 931	141 467
Autres		28 819	27 182	28 731	83 224	83 537
Charges de restructuration	13	2 163	1 704	—	4 812	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises	14	3 208	6 385	—	13 229	—
		168 364	168 934	160 474	504 994	477 551
Résultat avant impôts sur le résultat		72 472	58 895	59 136	195 272	174 472
Impôts sur le résultat		17 674	14 323	13 999	47 446	40 945
Résultat net		54 798 \$	44 572 \$	45 137 \$	147 826 \$	133 527 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		4 273	4 275	4 246	12 820	9 043
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		50 525 \$	40 297 \$	40 891 \$	135 006 \$	124 484 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		34 112	33 985	30 428	33 991	30 130
dilué		34 112	33 985	30 428	33 991	30 130
Résultat par action						
de base		1,48 \$	1,19 \$	1,34 \$	3,97 \$	4,13 \$
dilué		1,48 \$	1,19 \$	1,34 \$	3,97 \$	4,13 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,62 \$	0,61 \$	0,60 \$	1,84 \$	1,76 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,75 \$	0,75 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,81 \$	0,81 \$
Actions privilégiées - série 15		0,37 \$	0,37 \$	0,36 \$	1,10 \$	0,36 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Résultat net	54 798 \$	44 572 \$	45 137 \$	147 826 \$	133 527 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 174)	5 586	5 626	5 745	5 299
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(759)	(1 499)	(5)	(5 410)	3 178
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (voir la note 15)	(24 112)	(1 320)	3 837	(29 528)	(13 770)
	(27 045)	2 767	9 458	(29 193)	(5 293)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel	6 768	(1 105)	(979)	14 238	(24 609)
Résultat global	34 521 \$	46 234 \$	53 616 \$	132 871 \$	103 625 \$

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(671) \$	2 006 \$	2 005 \$	2 319 \$	2 027 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(278)	(549)	(2)	(1 982)	998
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4 567)	(488)	1 393	(6 532)	(5 043)
Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel	2 473	(403)	(359)	5 203	(9 027)
	(3 043) \$	566 \$	3 037 \$	(992) \$	(11 045) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2017

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2016	341 600 \$	696 493 \$	924 861 \$	203 \$	11 670 \$	11 873 \$	— \$	1 974 827 \$
Résultat net			147 826					147 826
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				5 745		5 745		5 745
Reclassement en résultat net des (profits nets) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(5 410)		(5 410)		(5 410)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(29 528)	(29 528)		(29 528)
Réévaluation des gains sur les régimes d'avantages du personnel			14 238					14 238
Résultat global			162 064	335	(29 528)	(29 193)		132 871
Émission d'actions		19 442						19 442
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(12 820)					(12 820)
Actions ordinaires			(62 476)					(62 476)
Solde au 31 juillet 2017	341 600 \$	715 935 \$	1 011 629 \$	538 \$	(17 858) \$	(17 320) \$	— \$	2 051 844 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2016

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2015	219 633 \$	466 336 \$	886 656 \$	(11 391) \$	25 757 \$	14 366 \$	36 \$	1 587 027 \$
Résultat net			133 527					133 527
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				5 299		5 299		5 299
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				3 178		3 178		3 178
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(13 770)	(13 770)		(13 770)
Réévaluation des (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel			(24 609)					(24 609)
Résultat global			108 918	8 477	(13 770)	(5 293)		103 625
Émission d'actions	120 861	74 333					(36)	195 158
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 043)					(9 043)
Actions ordinaires			(53 374)					(53 374)
Solde au 31 juillet 2016	340 494 \$	540 669 \$	933 157 \$	(2 914) \$	11 987 \$	9 073 \$	— \$	1 823 393 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	54 798 \$	44 572 \$	45 137 \$	147 826 \$	133 527 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur créances	6 400	10 100	8 200	25 500	23 050
(Profit net) perte nette sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 037)	(2 657)	(7)	(8 000)	3 583
Impôt différé	2 181	3 043	(549)	7 163	(368)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 784	1 712	2 385	5 586	7 482
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	6 048	6 345	6 900	18 650	21 035
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(748 815)	(463 583)	(638 200)	(1 579 307)	(1 976 819)
Variation des acceptations	26 410	130 755	(30 501)	64 373	113
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	168 991	287 267	(486 437)	283 800	(807 752)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 357 850	(1 803 656)	1 485 134	(411 885)	1 623 313
Intérêts courus à recevoir	4 828	(4 940)	3 785	85	1 948
Actifs dérivés	10 171	3 940	26 225	79 421	35 354
Dépôts	787 203	746 081	(382 011)	658 784	299 135
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(195 664)	39 297	(108 549)	(165 888)	(577 327)
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(1 265 111)	786 070	(103 918)	692 297	352 008
Intérêts courus à payer	(10 776)	16 460	(31 343)	(12 544)	(25 186)
Passifs dérivés	72 189	5 654	(41 316)	61 341	4 189
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	134 240	451 030	(116 319)	619 530	555 773
Autres, montant net	(157 313)	62 239	44 795	(81 592)	233 548
	254 377	319 729	(316 589)	405 140	(93 394)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Produit net de l'émission de dette subordonnée	348 871	—	—	348 871	—
Rachat de dette subordonnée	—	—	—	—	(250 000)
Produit net de l'émission d'actions privilégiées	—	—	(31)	—	120 861
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	2	12	13	16	64 572
Dividendes	(17 517)	(19 055)	(17 474)	(56 220)	(51 112)
	331 356	(19 043)	(17 492)	292 667	(115 679)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(1 458 244)	(908 789)	(371 139)	(3 075 180)	(1 283 633)
Produit à la vente et à l'échéance	821 262	518 995	604 653	2 144 694	1 370 482
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(231 547)	(64 341)	(64 379)	(503 522)	(80 331)
Produit à l'échéance	270 791	195 441	125 140	846 125	196 724
Produit de la vente de prêts commerciaux	—	12 487	—	12 487	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(31 749)	(16 286)	(17 761)	(59 035)	(24 208)
Trésorerie reçue pour les regroupements d'entreprises	—	9 805	—	9 805	—
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	76 516	(67 191)	68 637	(56 769)	39 117
	(552 971)	(319 879)	345 151	(681 395)	218 151
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	32 762	(19 193)	11 070	16 412	9 078
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	107 366	126 559	107 063	123 716	109 055
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	140 128 \$	107 366 \$	118 133 \$	140 128 \$	118 133 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	173 566 \$	121 811 \$	179 145 \$	467 554 \$	456 861 \$
Intérêts reçus au cours de la période	317 541 \$	288 983 \$	300 966 \$	911 248 \$	876 164 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 376 \$	2 001 \$	3 150 \$	6 427 \$	8 860 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	11 264 \$	13 694 \$	6 366 \$	53 849 \$	26 803 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 31 juillet 2017 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 28 août 2017.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

IFRS 9 : *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. L'application anticipée de l'IFRS 9 est autorisée.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé Adoption anticipée de la norme IFRS 9, *Instruments financiers* par les banques d'importance systémique intérieure (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque a décidé de ne pas adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

En décembre 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié la version définitive de son document intitulé Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues. Les recommandations établissent les attentes prudentielles en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues exigés par l'IFRS 9.

En juin 2016, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice IFRS 9, *Instruments financiers* et exigences en matière de divulgation financière, qui reflète les recommandations du CBCB susmentionnées et donne des instructions aux entités fédérales sur l'application de l'IFRS 9. La ligne directrice entrera en vigueur lorsque l'IFRS 9 s'appliquera à chaque entité fédérale.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR (SUITE)

En mars 2017, le CBCB a publié une norme relative à la période intermédiaire et aux dispositions transitoires du traitement réglementaire des provisions comptables selon l'IFRS 9, qui s'applique aux nouvelles provisions découlant du passage à une approche fondée sur les pertes de crédit attendues. La Banque surveille l'évolution en cette matière et attend les directives du BSIF sur cette norme.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il est prévu que l'incidence la plus importante se fera sentir sur les prêts et les créances au titre des contrats de location-financement. Le modèle s'appliquera également aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé (prêts de premier stade) et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'actif financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (prêts de deuxième stade). Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, les entités doivent comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. À l'heure actuelle, selon le modèle des pertes subies de l'IAS 39, des provisions cumulatives sont constituées pour les prêts non douteux en cas de pertes subies, mais non encore décelées.

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés (prêts de troisième stade).

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception de l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation. L'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture.

Transition

Les exigences de l'IFRS 9 relatives à la dépréciation ainsi qu'au classement et à l'évaluation seront appliquées de manière rétrospective en ajustant le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2018. Le retraitement des données des périodes comparatives n'est pas requis. Les exigences relatives à la comptabilité de couverture, si cette dernière est adoptée, seront appliquées de manière prospective, sauf pour quelques rares exceptions. À l'heure actuelle, la Banque n'est pas en mesure de quantifier l'incidence financière potentielle de l'adoption de l'IFRS 9.

Pour coordonner et mettre en œuvre la conversion à l'IFRS 9, la Banque a mis sur pied une équipe de projet. Le plan de conversion de la Banque comprend les étapes suivantes : a) évaluation préliminaire; b) analyse détaillée; et c) mise en œuvre, avec des flux de travail portant sur chacune des trois sections obligatoires de l'IFRS 9 mentionnées ci-dessus. La Banque est en bonne voie de respecter les échéances du projet. L'étape évaluation préliminaire est achevée et l'étape analyse détaillée progresse.

IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueront l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR (SUITE)

IFRS 16 : Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, c.-à-d. le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 remplace l'ancienne norme relative aux contrats de location, l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes.

Pour les preneurs, la principale incidence des nouvelles exigences sera l'augmentation des actifs au titre de la location et des passifs financiers, étant donné que l'IFRS 16 élimine l'obligation de classer les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement. Tous les contrats de location seront inscrits au bilan en comptabilisant la valeur actualisée des paiements au titre de la location et en la présentant soit dans les actifs au titre de la location (droits d'utilisation), soit dans les immobilisations corporelles. Si des paiements au titre de la location sont faits au fil du temps, l'entité comptabilise également un passif financier lié à son obligation d'effectuer des paiements au titre de la location futurs.

Pour les bailleurs, l'IFRS 16 reconduit pratiquement toutes les exigences comptables de l'IAS 17. Par conséquent, le bailleur continue de classer les contrats de location comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement et de comptabiliser différemment ces deux types de contrats. L'IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. L'adoption anticipée est autorisée pour les entités qui ont également adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 17 : Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui établit les principes de comptabilisation et d'évaluation des contrats d'assurance et de présentation et de communication de l'information s'y rapportant. L'IFRS 17 remplace la norme précédente relative aux contrats d'assurance, l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, soit le 1^{er} novembre 2021 pour la Banque. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. VALEURS MOBILIÈRES

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s	1 037 \$	2 657 \$	7 \$	8 000 \$	(3 583) \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	—	(608)	—	(608)	(593)
	1 037 \$	2 049 \$	7 \$	7 392 \$	(4 176) \$

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, sauf comme il est mentionné ci-dessus, et surveille ces placements et l'évolution des marchés sur une base continue.

4. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

AU 31 JUILLET 2017

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 904 101 \$	360 \$	1 627 \$	1 902 834 \$
par des provinces	1 052 315	2 581	766	1 054 130
par des municipalités	195 319	—	1 374	193 945
Autres titres d'emprunt	361 129	526	813	360 842
Titres adossés à des actifs	3 980	17	—	3 997
Actions privilégiées	129 312	3 748	1 716	131 344
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	11 253	345	104	11 494
	3 657 409 \$	7 577 \$	6 400 \$	3 658 586 \$

AU 31 OCTOBRE 2016

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	922 152 \$	1 232 \$	62 \$	923 322 \$
par des provinces	1 389 637	2 630	97	1 392 170
par des municipalités	59 220	96	37	59 279
Autres titres d'emprunt	163 023	4 683	236	167 470
Titres adossés à des actifs	8 165	77	—	8 242
Actions privilégiées	109 509	2 534	9 507	102 536
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	67 824	3 122	272	70 674
	2 719 530 \$	14 374 \$	10 211 \$	2 723 693 \$

AU 31 JUILLET 2016

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	696 917 \$	697 \$	115 \$	697 499 \$
par des provinces	1 171 305	2 863	165	1 174 003
Autres titres d'emprunt	196 544	4 738	222	201 060
Titres adossés à des actifs	9 206	103	—	9 309
Actions privilégiées	109 333	1 644	13 047	97 930
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	104 893	4 454	542	108 805
	2 288 198 \$	14 499 \$	14 091 \$	2 288 606 \$

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

5. PRÊTS

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2017

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES	RADIATIONS	RECOUVREMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	36 452 \$	20 972 \$	(28 188) \$	5 415 \$	(514) \$	34 137 \$
Hypothécaires résidentiels	11 018	2 239	(1 174)	(389)	(983)	10 711
Hypothécaires commerciaux	23 031	(3 317)	(2 464)	412	(296)	17 366
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	40 063	5 606	(4 500)	185	(511)	40 843
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	25 500 \$	(36 326) \$	5 623 \$	(2 304) \$	103 057 \$
Provisions cumulatives individuelles	19 208 \$	6 468 \$	(6 863) \$	594 \$	(261) \$	19 146 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	15 977	28 069	(29 463)	5 029	(2 043)	17 569
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	69 824	(7 801)	—	—	—	62 023
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	105 009	26 736	(36 326)	5 623	(2 304)	98 738
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽²⁾	5 555	(1 236)	—	—	—	4 319
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	25 500 \$	(36 326) \$	5 623 \$	(2 304) \$	103 057 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2016

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES	RADIATIONS	RECOUVREMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	41 466 \$	18 810 \$	(28 095) \$	6 046 \$	(518) \$	37 709 \$
Hypothécaires résidentiels	11 995	3 092	(1 549)	(698)	(1 121)	11 719
Hypothécaires commerciaux	25 077	(1 561)	(119)	(64)	(675)	22 658
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	37 732	2 709	(1 866)	19	(439)	38 155
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	23 050 \$	(31 629) \$	5 303 \$	(2 753) \$	110 241 \$
Provisions cumulatives individuelles	23 690 \$	(2 223) \$	(1 969) \$	(46) \$	(732) \$	18 720 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	18 676	24 539	(29 660)	5 349	(2 021)	16 883
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	68 787	242	—	—	—	69 029
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	111 153 \$	22 558 \$	(31 629) \$	5 303 \$	(2 753) \$	104 632 \$
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽²⁾	5 117	492	—	—	—	5 609
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	23 050 \$	(31 629) \$	5 303 \$	(2 753) \$	110 241 \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

(2) Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

5. PRÊTS (SUITE)

Prêts douteux

AU 31 JUILLET 2017

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	21 470 \$	— \$	11 774 \$	9 696 \$
Hypothécaires résidentiels	28 085	—	2 225	25 860
Hypothécaires commerciaux	24 709	3 467	418	20 824
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	44 235	15 679	3 152	25 404
	118 499 \$	19 146 \$	17 569 \$	81 784 \$

AU 31 OCTOBRE 2016

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 018 \$	— \$	10 156 \$	7 862 \$
Hypothécaires résidentiels	31 549	—	3 355	28 194
Hypothécaires commerciaux ⁽²⁾	37 894	7 437	507	29 950
Commerciaux et autres ^{(1), (2)}	44 794	11 771	1 959	31 064
	132 255 \$	19 208 \$	15 977 \$	97 070 \$

AU 31 JUILLET 2016

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 101 \$	— \$	9 948 \$	8 153 \$
Hypothécaires résidentiels	33 887	—	4 552	29 335
Hypothécaires commerciaux ⁽²⁾	41 788	7 385	606	33 797
Commerciaux et autres ^{(1), (2)}	33 997	11 335	1 777	20 885
	127 773 \$	18 720 \$	16 883 \$	92 170 \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

(2) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 31 JUILLET 2017

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	81 245 \$	24 243 \$	6 945 \$	112 433 \$
Hypothécaires résidentiels	265 917	40 298	17 668	323 883
	347 162 \$	64 541 \$	24 613 \$	436 316 \$

AU 31 OCTOBRE 2016

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	88 434 \$	28 260 \$	6 815 \$	123 509 \$
Hypothécaires résidentiels	246 394	34 950	24 328	305 672
	334 828 \$	63 210 \$	31 143 \$	429 181 \$

5. PRÊTS (SUITE)

AU 31 JUILLET 2016

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	98 507 \$	24 991 \$	7 338 \$	130 836 \$
Hypothécaires résidentiels	285 485	38 694	24 119	348 298
	383 992 \$	63 685 \$	31 457 \$	479 134 \$

Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux et autres comprend un investissement net dans les contrats de location de 901,3 millions \$ au 31 juillet 2017 (728,4 millions \$ au 31 octobre 2016 et 196,3 millions \$ au 31 juillet 2016).

6. TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 31 JUILLET 2016
Prêts personnels	977 804 \$	— \$	— \$
Prêts hypothécaires résidentiels	7 172 931	6 222 374	5 575 978
Prêts commerciaux et autres ⁽¹⁾	280 957	419 743	—
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	2 825	10 691	2 714
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	—	6 507	44 298
Autres valeurs mobilières	159 832	502 231	276 829
Dette liée aux activités de titrisation	(7 863 984) \$	(7 244 454) \$	(6 049 375) \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	673 449 \$	601 739 \$	728 641 \$	1 910 578 \$	1 978 147 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	276 751 \$	131 204 \$	154 788 \$	563 515 \$	378 333 \$
Valeur comptable des prêts personnels transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	1 000 001 \$	— \$	— \$	1 000 001 \$	— \$

7. DETTE SUBORDONNÉE

Le 22 juin 2017, la Banque a émis des billets d'un capital de 350,0 millions \$ (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ou FPUNV) (dette subordonnée) (les « billets »). Les billets porteront intérêt à un taux annuel fixe de 4,25 % (versé semestriellement) jusqu'au 22 juin 2022 et, par la suite, au taux annuel correspondant aux taux CDOR de trois mois majoré de 2,73 % (versé trimestriellement) jusqu'à l'échéance le 22 juin 2027. La Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets à compter du 22 juin 2022, à la valeur nominale, en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs inscrits. Pour que les billets soient admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2, une provision pour FPUNV doit être établie; par conséquent, la Banque pourrait être tenue de convertir les billets en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produit.

8. CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2017		31 JUILLET 2016	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début de la période	5 000 000	121 967 \$	—	— \$
Émission d'actions	—	—	5 000 000	125 000
Frais d'émission nets	s. o.	—	s. o.	(4 139)
En circulation à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	120 861 \$
	14 000 000	341 600 \$	14 000 000	340 494 \$

Au 31 juillet 2017 et au 31 juillet 2016, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12, série 14 et série 16 n'était en circulation.

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2017		31 JUILLET 2016	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	33 842 170	696 493 \$	28 956 619	466 336 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	—	—	1 297 200	67 454
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	—	—	8 000	273
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	348 311	19 487	234 354	11 128
Frais d'émission nets	s. o.	(45)	s. o.	(4 522)
	34 190 481	715 935 \$	30 496 173	540 669 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 6 décembre 2016, les dividendes déclarés seraient réinvestis en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

Dividendes déclarés

Le 15 août 2017, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 septembre 2017.

Le 28 août 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,62 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2017 aux actionnaires inscrits en date du 2 octobre 2017.

8. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 5,75 %, 7,25 % et 9,25 % pour 2017. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2017. Les fonds propres réglementaires sur la base « tout compris » sont présentés ci-après.

	AU 31 JUILLET 2017	AU 31 OCTOBRE 2016
Actions ordinaires	715 935 \$	696 493 \$
Résultats non distribués	1 011 629	924 861
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	538	203
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽¹⁾	(222 953)	(182 181)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 505 149	1 439 376
Actions privilégiées non admissibles ⁽²⁾	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038
Fonds propres additionnels de catégorie 1	341 600	341 600
Fonds propres de catégorie 1	1 846 749	199 824
Dette subordonnée non admissible ⁽²⁾	199 947	199 824
Dette subordonnée admissible	348 895	—
Provisions cumulatives collectives	66 342	75 380
Déductions des fonds propres de catégorie 2 ⁽¹⁾	(2 426)	—
Fonds propres de catégorie 2	612 758	275 204
Total des fonds propres	2 459 507 \$	2 056 180 \$

[1] Composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill, les actifs des régimes de retraite et autres.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

9. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 172 669 unités d'actions de performance évaluées à 53,91 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2019 et si certains objectifs financiers sont atteints. Au cours du deuxième trimestre 2017, la Banque a attribué 170 unités d'actions de performance supplémentaires évaluées à 53,91 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2019 et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune unité d'actions de performance n'a été attribuée au cours du troisième trimestre 2017.

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 46 079 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 44 697 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 53,91 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2019. Aucune unité d'actions restreintes n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestres 2017.

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,1 millions \$ ont été converties en 39 564 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune unité d'actions restreintes n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestres 2017.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	1 056 \$	816 \$	(84) \$	11 862 \$	(26) \$
Incidence des couvertures	808	1 739	782	(5 515)	3 315
	1 864 \$	2 555 \$	698 \$	6 347 \$	3 289 \$

Afin de réduire la variabilité de la charge des régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de paiement fondé sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

La valeur comptable du passif lié aux régimes dont le paiement est réglé en trésorerie était de 42,4 millions \$ au 31 juillet 2017 (39,5 millions \$ au 31 octobre 2016 et 37,5 millions \$ au 31 juillet 2016). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'est établie à 22,9 millions \$ au 31 juillet 2017 (18,9 millions \$ au 31 octobre 2016 et 17,9 millions \$ au 31 juillet 2016).

10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Régimes de retraite à prestations définies	4 798 \$	4 641 \$	3 710 \$	14 237 \$	11 006 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 909	1 881	1 687	5 663	5 004
Autres régimes	218	211	250	648	744
	6 925 \$	6 733 \$	5 647 \$	20 548 \$	16 754 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de 2016. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 266,4 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 juillet 2017. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

12. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions) de nature judiciaire et réglementaire concernant notamment des actions collectives, des portefeuilles de prêts, la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demandes par suite d'actions en recouvrement. Lorsque les critères applicables sont respectés, la direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

13. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente des renseignements additionnels sur le poste Charges de restructuration.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2017	30 AVRIL 2017	31 JUILLET 2016	31 JUILLET 2017	31 JUILLET 2016
Charges de restructuration	2 163 \$	1 704 \$	— \$	4 812 \$	— \$

Charges de restructuration

En septembre 2016, la Banque a annoncé que certaines de ses succursales fusionneraient au cours des 18 prochains mois. Cette décision découlait de l'analyse stratégique commencée en 2015, ainsi que de l'évolution récente de la conjoncture économique. Dans le cadre de la restructuration prévue, des provisions liées à des contrats de location de 11,9 millions \$ et des indemnités de départ de 4,4 millions \$ ont été comptabilisées initialement au poste Charges de restructuration en 2016. De plus, des charges de 2,2 millions \$ ont été comptabilisées au troisième trimestre 2017 (4,8 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2017), comprenant les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales.

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2017
Solde au début de la période	16 231 \$
Charges de restructuration supplémentaires engagées au cours de la période	4 812
Paiements effectués au cours de la période	(11 103)
Solde à la fin de la période	9 940 \$

14. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition de CIT Canada

Le 29 juin 2016, la Banque et CIT Group Inc. (CIT), une société américaine, ont conclu une entente définitive en vertu de laquelle la Banque a convenu d'acquérir les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (CIT Canada). La transaction a été conclue le 1^{er} octobre 2016. Le prix d'achat final, fondé sur la valeur comptable nette de CIT Canada à la date de clôture, est évalué à 986,7 millions \$. La Banque a fait l'acquisition de CIT Canada pour accroître la proportion des prêts aux entreprises dans son portefeuille de prêts, pour renforcer sa position sur le marché du financement d'équipement et pour étendre sa présence sur le territoire canadien.

La juste valeur définitive des actifs acquis et des passifs pris en charge au 1^{er} octobre 2016 était comme suit. La juste valeur définitive n'a pas changé de manière significative par rapport à l'évaluation initiale, donc les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités.

	CIT Canada
Actif	
Prêts ⁽¹⁾	919 407 \$
Dérivés	5 736
Immobilisations corporelles	326
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	9 927
Goodwill	24 770
Autres	56 656
	1 016 822 \$
Passif	
Autres	30 127 \$
Total des actifs nets acquis	986 695 \$
Total de la contrepartie d'acquisition	986 695 \$

(1) Le montant brut des prêts et créances au titre des contrats de location-financement acquis était de 904,7 millions \$.

Le goodwill comptabilisé découle des synergies et autres avantages qui devraient être générés par le regroupement des actifs et des activités de CIT Canada et de ceux de la Banque. Le goodwill lié à cette transaction a été alloué à l'UGT Services aux entreprises. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au quatrième trimestre 2016 et au cours des neuf premiers mois de 2017, la Banque a engagé des salaires, des honoraires professionnels et d'autres frais liés à l'acquisition et l'intégration des activités de CIT Canada. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

Acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF). La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$, étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis totalisant 5,4 millions \$ au 31 juillet 2017 est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis. La charge d'amortissement était de 0,8 million \$ pour le troisième trimestre 2017 (0,9 million \$ pour le deuxième trimestre 2017 et 1,3 million \$ pour le troisième trimestre 2016).

Acquisition de Northpoint Commercial Finance

Le 11 août 2017 la Banque a acquis Northpoint Commercial Finance, pour plus de détails, se reporter à la note 15.

15. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Acquisition de Northpoint Commercial Finance et émission d'actions ordinaires

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir Northpoint Commercial Finance (« NCF »), société américaine de financement de stocks non bancaire qui détient un portefeuille d'environ 810 millions \$ US (1 027 millions \$ CA). La transaction a été conclue le 11 août 2017. Le prix d'acquisition, sous réserve des ajustements aux prix d'acquisition postclôture habituels, est estimé à 250 millions \$ US (326 millions \$ CA) et sera fondé sur la valeur comptable de l'actif net de NCF à la date de clôture, y compris une prime d'environ 100 millions \$ US (136 millions \$ CA). Dans le cadre de la transaction, la Banque a également remboursé les facilités de crédit de NCF d'environ 670 millions \$ US (850 millions \$ CA). La Banque a fait l'acquisition de NCF pour étendre ses activités de financement d'équipement et diversifier ses sources de revenus.

Le 26 mai 2017, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit du placement a été déposé en main tierce jusqu'à la clôture de l'acquisition de NCF. Le 11 août 2017, les reçus de souscription ont été automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Ce placement a procuré à la Banque un produit net de 206,3 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse »), en vertu de laquelle la Caisse a souscrit 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 23,9 millions \$ pour la Banque. Les reçus de souscription ont été convertis en actions ordinaires à la clôture de la transaction.

La juste valeur estimative provisoire des actifs acquis et des passifs pris en charge au 11 août 2017 était comme suit.

	NCF
Autres actifs nets acquis	190 633 \$
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	135 300
Total des actifs nets identifiables acquis	325 933 \$
Trésorerie versée	325 933 \$
Total estimatif de la contrepartie d'acquisition	325 933 \$

La répartition du prix d'achat de NCF pourrait être ajustée une fois que la Banque aura terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge, et est sous réserve des ajustements aux prix d'acquisition postclôture habituel.

La Banque a engagé des honoraires professionnels et d'autres frais liés à l'acquisition de 1,1 million \$ au deuxième trimestre 2017 et de 1,6 million \$ au troisième trimestre 2017. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

Pour atténuer l'incidence potentielle des variations du taux de change sur le prix d'acquisition entre la date de l'entente définitive (le 18 mai) et la date de clôture (le 11 août), la Banque a conclu une convention de vente à terme pour couvrir une partie du prix d'acquisition (100 millions \$ US). Au 31 juillet 2017, la juste valeur négative de 11,5 millions \$ du dérivé a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est comprise dans les réserves de couverture de flux de trésorerie, dans les capitaux propres. Le 11 août 2017, la juste valeur négative cumulée à cette date du dérivé de 8,8 millions \$ a été contrepassée à titre d'ajustement du prix d'acquisition à la clôture de la transaction.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500
www.banquelaurentienne.ca

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244
ombudsman@banquelaurentienne.ca

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888
ou 1 800 564-6253

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en téléphonant au 514 284-4500, poste 7545.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en téléphonant au 514 284-4500, poste 4695.

Médias sociaux



Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts et registraire de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 800 564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

	CODE CUSIP / SYMBÔLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 mars
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 juin
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

